

Plan de formation sur la gestion écologique des espaces verts 2013/2015

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix

2b Voie d'Accès au Port Bp 29671
www.agglo.morlaix.fr



BESNARD

Eva

Bretagne

eva.besnard@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Administration publique, , Personnel / employés, Écoconception, , Prévention des déchets, Déchets verts, Broyeur

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de leurs programmes d'actions respectifs sur la réduction des déchets, la gestion des espaces naturels et la protection de la qualité de l'eau, Morlaix Communauté et les Syndicats mixtes du Haut Léon et du Trégor ont engagé de nombreuses actions ces dernières années.

L'atteinte des objectifs est étroitement liée aux activités de voirie et de création et d'entretien des espaces verts des communes.

Après une phase d'enquêtes réalisées en 2012 auprès de ces services, pour répondre aux attentes en matière de formation, Morlaix Communauté et les Syndicats mixtes du Haut Léon et du Trégor ont travaillé à l'élaboration d'un plan de formation sur la gestion écologique des espaces verts.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif est de former les personnes en charge de ces dossiers dans les communes (élus, responsables de services et agents de terrain) à :

- la réduction et la valorisation des déchets verts des espaces verts,
- la préservation de la biodiversité et la gestion naturelle de ces espaces,

- la préservation de la qualité de l'eau par des pratiques alternatives à l'utilisation de traitements chimiques.

C'est également une action très importante dans la démarche d'éco-exemplarité des collectivités. Dans ce domaine, la population reproduit souvent à leur domicile les techniques et les pratiques vues sur les espaces verts

Résultats quantitatifs:

Nombre de personnes formées depuis 2013 :

- 66 agents et élus des communes adhérentes,
- 11 employés de prestataires de services ou partenaires,
- 4 agents de Morlaix Communauté

19 commune sur les 28 ont inscrit au moins 1 agent à l'une des formations

Résultats qualitatifs :

Les effets positifs de cette formation sont les suivants :

- les évaluations montrent une très large satisfaction des participants et une volonté de passer à l'action,
- au moins 4 communes ont investi dans un broyeur de végétaux,
- les relations de travail entre Morlaix Communauté et les services techniques s'en trouvent facilitées,

MISE EN OEUVRE

Planning:

début 2012 : enquête auprès de tous les services des 28 communes adhérentes pour connaître leurs attentes et besoins sur les espaces verts. Il en résulte un besoin de formations et d'échanges avec les voisins qui rencontrent les mêmes problèmes.

2012 : construction d'un plan de formation avec le service espaces naturels de Morlaix Communauté et le syndicat des eaux du Trégor en charge des plans de désherbage communaux

2012 : organisation d'une formation-test sur trois jours abordant toutes les composantes de la thématique de la gestion écologique des espaces verts. L'évaluation de cette formation permet d'élaborer un véritable plan de formation sur les trois années suivantes

fin 2012/début 2013 : élaboration du plan de formation en travaillant sur la complémentarité de l'offre, les formations existantes, les compétences identifiées

Début 2013 : validation du Plan de formation en commission environnement. Communication du plan

aux communes et autres prestataires de services des communes sur les espaces verts

Fin 2013 : organisation des premières formations, évaluation et fourniture des attestations

2014 : organisation de nouvelles formations

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Environ 50 heures de travail pour l'enquête et l'élaboration du Plan de formation

Environ 15 par formation (organisation + présence pendant la formation), soit 75 heures

Moyens financiers :

Prestation formation :

800 € par formation en moyenne, soit 4000 €

Moyens humains Morlaix Communauté :

3700 €

Moyens techniques :

Pour chaque formation, les moyens techniques sont les suivants :

- salle pouvant accueillir de 15 à 20 personnes,
- moyens de projection : ordinateur, vidéo-projecteur et écran,
- pour les démonstrations : broyeur de végétaux, tondeuse mulching, tondeuse classique (fournis par un loueur du territoire ou les services techniques de la commune qui accueille la formation)

Le formateur apporte tout autre matériel spécifique de démonstration (désherbeur thermique, binette...)

Partenaires mobilisés :

- Les communes : pour l'inscription des agents et élus et l'accueil éventuel de la formation,
- Loueur du territoire : pour le prêt de matériel de démonstration et souvent la démonstration en elle-même,
- Syndicats des eaux : élaboration du Plan et co-financement des formations, conseils...
- Les formateurs, notamment dans l'élaboration d'un programme sur mesure,
- Les collectivités voisines : échanges d'expériences (ex : l'agglomération de Lannion)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est reproductible à la fois pour d'autres thématique (notamment des plans anti-gaspi en restauration collective) et pour d'autres publics (paysagistes, jardiniers de structures privées...)

Difficultés rencontrées :

L'action est originale pour son côté multipartenariale et son approche globale d'une thématique complexe.

Recommandations éventuelles:

- Prendre en compte les besoins des agents à former,
- Format d'une journée avec matinée en salle et après-midi sur le terrain,
- Compétence des intervenants,
- Mettre en avant les bons élèves notamment en les faisant témoigner ou en leur proposant d'accueillir la formation,
- Faire une évaluation des formations et diffuser largement les résultats notamment auprès des responsable et des décideurs.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®





Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2018**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.